

**SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), **CE 29^E JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT À DIX-NEUF HEURES**, à laquelle étaient présents :

Madame Johanne Légaré, présidente
Monsieur Mario Crevier, commissaire
Monsieur Marcel Pépin, commissaire
Monsieur Gilbert Couture, commissaire
Monsieur Serge Lafortune, commissaire parent (secondaire)
Madame Nathalie Villeneuve, commissaire

Étaient également présents :

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général
Madame Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles
Monsieur Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information
Monsieur Stéphane Lacasse, directeur du Service des ressources éducatives
Monsieur Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières
Madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe
Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale
Madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines
Madame Paméla Touchette-Giroux, coordonnatrice aux communications

Était absente :

Madame Marthe Nault, commissaire

Ouverture de la séance
et adoption de l'ordre
du jour

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.E.17-18-034 Monsieur Mario Crevier propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté (ou avec les modifications suivantes).

Adoptée à l'unanimité

Adoption du procès-verbal

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.E.17-18-035 Madame Nathalie Villeneuve propose de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal du 25 octobre 2017 et de l'adopter tel que présenté (ou avec les modifications suivantes).

Adoptée à l'unanimité

Suivis de la dernière séance

SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information.

Message de la présidente

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Mme Johanne Légaré, présidente, souhaite la bienvenue et constate le quorum.

Mme Légaré offre ses plus sincères condoléances :

- ❖ À **Mme Christine Fortin**, enseignante à l'École secondaire de l'Île, pour le décès de sa sœur, Mme Denise Fortin.
- ❖ À la **famille de Mme Lina Rhéaume**, enseignante à l'École du Grand-Boisé, pour le décès de cette dernière.
- ❖ À **Luc Forget**, directeur adjoint du CEAPO pour le décès de son beau-père, M. Jean-Paul Corriveau, ancien commissaire à la CSOH.

REPRÉSENTATIONS

- 6 novembre 2017 › 50 ans Vert la réussite à l'École Saint-Paul
- 7 novembre 2017 › Déjeuner du commandant de la Sûreté du Québec au profit du Club des petits déjeuners
 - › Conseil d'administration de Loisir Sport Outaouais
 - › Assemblée générale annuelle – Les Amis de l'Étudiant Outaouais
- 8 novembre 2017 › Rencontre préparatoire pour le Gala de L'Ordre du mérite scolaire
- 9 novembre 2017 › Séance d'information pour les parents de l'École au Cœur-des-Collines (immeuble Sainte-Cécile)
- 16 novembre 2017 › Allocution lors de la conférence de presse d'Enviro EducAction concernant les écoles éco-citoyennes
- 17 & 18 novembre 2017 › Commissions permanente en ressources humaines (FCSQ)
- 22 novembre 2017 › Entrevue avec Radio-Canada concernant l'annonce du gouvernement du Québec sur l'harmonisation de la taxe

23 & 24 novembre 2017 › Colloque de l'ADIGECS et PDG sur le Recours collectif

29 novembre 2017 › Remise d'attestations au SITO

INSCRIRE À VOTRE AGENDA

1^{er} décembre 2017 : Gala du personnel

16 janvier 2018 : Rencontre sociale du Conseil, du Comité de parents et du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

11 & 12 avril 2018 : Finale de Secondaire en spectacle – Auditorium A.-Desjardins (Cégep de l'Outaouais)

12 avril 2018 : Souper de la Fondation de la CSPO, Club de golf Kingsway

5 mai 2018 : Soirée Gala de l'Ordre du Mérite scolaire, Ecole secondaire Grande-Rivière

Fondation : Le souper bénéfice de la Fondation aura lieu le 12 avril 2018 au Club de golf Kingsway

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Message du directeur
général

NOUVELLES MINISTÉRIELLES

- › Dans sa lettre du 22 novembre, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Sébastien Proulx, annonçait son intention de consulter les commissions scolaires pour le projet de taux unique de taxation scolaire basé sur le plus bas taux effectif pour chaque région administrative et d'une exemption de base de la taxe.
- › La 30^e campagne annuelle de sécurité en transport scolaire se tiendra du 29 janvier au 9 février 2018.
- › Le Règlement sur les travaux bénévoles de construction a été publié à la Gazette officielle du Québec le 8 novembre 2017. Certains travaux pourront donc être exécutés bénévolement avec l'autorisation du Conseil des commissaires et sous la supervision du Service des ressources matérielles.
- › Le 20 novembre, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) accusait réception des demandes d'ajouts d'espace de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) reçues le 5 septembre 2017. Les projets retenus feront l'objet d'une annonce au printemps 2018.
- › Le 5 octobre, adoption du projet de loi 99 modifiant la *Loi sur la protection de la jeunesse* et la *Loi sur l'instruction publique* (entente de complémentarité MÉES-MSSS (ministère de la Santé et des Services sociaux), sécurité et développement de l'enfant).
- › Le 9 novembre, adoption du projet de loi 144 modifiant la *Loi sur l'instruction publique* et d'autres dispositions législatives concernant principalement la gratuité des services éducatifs et l'obligation de fréquentation scolaire (enfant

non résident de moins de 18 ans, scolarisation à la maison).

- Le 30 octobre, le MÉES accuse réception de la communication de la présidente de la CSPO concernant le Pavillon Lucien-Brault de l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

NOUVELLES ADMINISTRATIVES

- Réseautact a reçu le Prix distinction de Formation Québec en réseau pour son projet développé avec l'Ordre des pharmaciens du Québec.

REPRÉSENTATIONS

9 novembre 2017 ▸ Rencontre des parents de l'École au Cœur-des-Collines.

13 novembre 2017 ▸ Séance d'information publique concernant la redéfinition des bassins de l'École 035 et d'autres écoles du secteur urbain ouest à l'École secondaire Grande-Rivière.

22 novembre 2017 ▸ Rencontre MÉES-ADIGECS à Québec.

23 novembre 2017 ▸ Colloque de l'ADIGECS.

24 novembre 2017 ▸ Table des présidents et directeurs généraux des commissions scolaires.

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

RECLASSEMENT – AGENTE D'ADMINISTRATION – SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT

Considérant l'analyse des fonctions et responsabilités de l'agente d'administration au Service de l'organisation scolaire et du transport ;

Considérant la recommandation du Comité des ressources humaines après présentation du dossier le 30 octobre 2017 ;

Considérant la recommandation du directeur général ;

C.E.17-18-036 Monsieur Serge Lafortune propose que le poste d'agente d'administration au Service de l'organisation scolaire et du transport, occupé par Mme Roxanne Lavigne, soit reclassé au poste de régisseuse au transport au Service de l'organisation scolaire et du transport, et ce, rétroactivement au 28 septembre 2017, le tout conformément au *Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal*.

Adoptée à l'unanimité

Période d'intervention
du public

Reclassement– agente
d'administration –
Service de l'organisation
scolaire et du transport

Nomination – Régisseur
d'entretien

NOMINATION – RÉGISSEUR D'ENTRETIEN

Considérant le nombre élevé de projets que doit gérer le Service des ressources matérielles ;

Considérant la recommandation du Comité des ressources humaines après présentation du dossier le 30 octobre 2017 ;

Considérant la recommandation du directeur général ;

C.E.17-18-037 Madame Nathalie Villeneuve propose :

- Que soit créé pour une période de trois (3) ans un deuxième poste de régisseur de service temporaire ; et
- Que Monsieur Patrick Isabelle soit nommé à ce poste à compter du 1^{er} décembre 2017 jusqu'au 30 novembre 2020.

Adoptée à l'unanimité

Ordre de changement
N° 1- projet « réfection
des casiers École
Euclide-Lanthier

ORDRE DE CHANGEMENT N°1 - PROJET « RÉFECTION DES CASIERS » ÉCOLE EUCLIDE-LANTHIER

Considérant les termes de l'appel d'offres sur invitation N° 17-18-90 ;

Considérant la résolution C.E.-17-18-031 ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels permettant de corriger des équipements électriques existants dans la partie rénovée, non conformes à la réglementation sur la construction en vigueur, ainsi que l'ajout de quatre (4) buvettes dans les corridors ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels de démolition et de reconstruction de plafonds et de murs pour remplacer des équipements de plomberie non conformes avec la réglementation de construction en vigueur ;

Considérant que la *Loi sur les contrats sur les organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

Considérant l'analyse par l'équipe du Service des ressources matérielles des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur ;

Considérant l'urgence d'effectuer les travaux rapidement afin de respecter l'échéancier du projet ;

Considérant l'autorisation obtenue du Comité d'urgence du Conseil des commissaires de permettre au directeur général d'accepter cesdits travaux additionnels ;

Modification au contrat
– Ordre de changement
n° 1 projet ajout salle de
toilettes École au Cœur -
des-Collines immeuble
La Pêche

C.E.17-18-038 Monsieur Mario Crevier propose de ratifier la décision du Comité d'urgence du Conseil des commissaires d'autoriser le directeur général à signer un ordre de changement au montant de 22 260,00 \$ (avant taxes) de travaux additionnels de démolition et de reconstruction de plafonds et de murs permettant la mise aux normes des équipements de plomberie et électriques non conformes avec la réglementation de construction en vigueur, non-prévus dans le cadre du Projet « Réfection des casiers » à l'École Euclide-Lanthier.

MODIFICATION AU CONTRAT- ORDRE DE CHANGEMENT N° 1 PROJET « AJOUT SALLE DE TOILETTES » ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES IMMEUBLE LA-PÊCHE

Considérant les termes de l'appel d'offres sur invitation N° 17-18-51 ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels permettant de corriger des équipements de plomberie existants dans la partie rénovée, non conformes à la réglementation sur la construction en vigueur ainsi que l'ajout de trois (3) buvettes ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels de démolition et de reconstruction de de plafonds et de murs pour remplacer des équipements de plomberie non conformes avec la réglementation de construction en vigueur ;

Considérant que la *Loi sur les contrats sur les organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

Considérant l'analyse par l'équipe du Service des ressources matérielles des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur ;

Considérant l'urgence d'effectuer les travaux rapidement afin de respecter l'échéancier du projet ;

Considérant l'autorisation obtenue du Comité d'urgence du Conseil des commissaires de permettre au directeur général d'accepter cesdits travaux additionnels ;

C.E.17-18-039 Monsieur Gilbert Couture propose de ratifier la décision du Comité d'urgence du Conseil des commissaire d'autoriser le directeur général à signer un ordre de changement au montant de 11 564,00 \$ (avant taxes) de travaux additionnels de démolition et de reconstruction de plafonds et de murs pour remplacer des équipements de plomberie non conformes avec la réglementation de construction en vigueur, nonprévus dans le cadre du Projet « Ajout salle de toilettes » à l'École au Coeur-des-Collines immeuble La-Pêche.

SOUSSIONS – RÉFECTION EXTÉRIEURE DE L'ENTRÉE PRINCIPALE ÉCOLE ST-PAUL

Considérant les termes de l'appel d'offres sur invitation N° 17-18-96 ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre du plan triennal d'immobilisation 2017-2020 ;

Soumissions – Réfection
extérieure de l'entrée
principale École St-Paul

Considérant la dégradation manifeste et continue du pavé de l'entrée principale du bâtiment et des risques associés à cette dégradation pour les usagers ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par l'équipe du Service des ressources matérielles ;

Considérant l'urgence d'effectuer les travaux rapidement afin d'éviter les contraintes liées aux conditions climatiques hivernales ;

Considérant l'autorisation obtenue du Comité d'urgence du Conseil des commissaires de permettre au directeur général d'accepter l'aménagement de la réfection du pavé de l'entrée principale de l'École St-Paul ;

C.E.17-18-040 Monsieur Serge Lafortune propose de ratifier la décision du Comité d'urgence du Conseil des commissaires d'autoriser le directeur général à accorder le contrat relatif au projet « Aménagement de la réfection du pavé de l'entrée principale » à l'École St-Paul, à l'entreprise C.S.TERREC, située au 1764-A, boulevard Maloney Est, Gatineau (Québec) J8R 1B5, au montant de 38 900,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
PBS - 2740621 Canada Ltée	55 532,93\$
CONSTRUCTION LARIVIÈRE	60 902,26\$
AMOR CONSTRUCTION 176026 Canada inc.	65 406,98\$
EXCAVATION LE PAM	N/S

Autre sujets

AUTRES SUJETS

APPROBATION DES FRAIS DE VOYAGES ET DE DÉPLACEMENT

Considérant le Politique Frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires (6030-20) datée du 13 février 2013 ;

<u>DATE</u>	<u>NOM</u>	<u>MONTANT</u>	<u>RAISON</u>
<u>Frais de voyage</u>			
5 au 6 octobre 2017	Mario Crevier	136.06	Gala Forces Avenir (Québec)
22 au 25 novembre 2017	Johanne Légaré	709.09 \$	Colloque ADIGECS et PDG (Québec)

Frais de déplacement

Aucun

Frais de voyage DG

Aucun

Frais de déplacement DG

Aucun

C.E.17-18-041 Madame Nathalie Villeneuve propose d'approuver les frais de voyage de madame Johanne Légaré et de monsieur Mario Crevier.

Correspondance et
dépôt de document

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Période de question

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.17-18-042 Madame Johanne Légaré propose la levée de la séance.

Il est 20 heures 37 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 NOVEMBRE 2017

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Suivis des dernières séances
4. Message de la présidente
5. Message du directeur général
6. Période d'intervention du public
7. **DOSSIERS**
 - 7.1 Reclassement – agente d'administration – Service de l'organisation
 - 7.2 Nomination – Régisseur d'entretien
 - 7.3 Ordre de changement N° 1 Projet « Réfection des casiers » École Euclide-Lanthier
 - 7.4 Modification au contrat - Ordre de changement N°1 Projet « Ajout salle de toilette » École Au Cœur-des-Collines
 - 7.5 Soumissions - Réfection extérieure de l'entrée principale École St-Paul
7. Autres sujets – Approbation des frais de voyages et de déplacement
8. Correspondance et dépôt de documents
9. Période de questions
10. Levée de la séance